



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEANNE-MANCE**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 19 mai 2021 à 18h30 à l'école Jeanne-Mance via TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Véronique Paré	parent, Présidente
Angèle Brodeur	parent
Geneviève Legrand Durocher	parent
Julie Larochelle	parent
Stéphanie Châtelain	enseignante
Christine Giguère	enseignante
Pamela Morier	enseignante
Caroline Arsenault-Meloche	personnel de soutien

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Vincent Laporte	directeur
-----------------	-----------

ÉTAIENT ABSENTS :

Karine Comtois	parent
Audrey Brosseau	service de garde
Mathieu Bélanger	membre de la communauté

1.0 Ouverture de la séance

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h36.

2.0 Mot de la présidente

Mme Véronique Paré stipule, aux membres du CÉ, qu'il ne faut pas lâcher. Elle revient sur le mois de l'activité physique ainsi que sur le rallye qui a été organisé par M. Samuel Alix. Mme Paré mentionne qu'elle est en étroite collaboration avec M. Vincent Laporte pour les prévisions de la clientèle 2021-2022.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Véronique Paré propose d'ajouter les points 9.c.viii. Sortie Cime, 9.c.ix. Le calendrier scolaire ainsi que le point 9.c.x. Consultation 9620.

Il est proposé par Mme Stéphanie Châtelain et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

**CÉ-19-
21-001**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 avril 2021

Il est proposé par Mme Christine Giguère et résolu que le procès-verbal du 6 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

**CÉ-19-
21-002**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 Suivi au procès-verbal

a. OPP : Semaine de la terre

L'OPP a offert une plante et un plant de fèves à chaque élève de l'école dans le cadre de la semaine de la terre.

b. Départ Orthopédagogue

M. Laporte rappelle, aux membres CÉ, que Mme Amélie Lafortune nous a quitté pour son congé de maternité. Toutefois, pour pallier à son absence, Mme Marie-Lyne Houde offre 30 périodes cycle comme aide dans les classes de Mme Amélie Gallant-Dulac, de Mme Christine Giguère, de Mme Stéphanie Châtelain ainsi que de Mme Alexandrine Éthier.

c. Critères de sélection de la direction d'établissement

Mme Véronique Paré dit, aux membres du CÉ, que tout a été fait et remis dans les délais et que les renseignements donnés par les enseignants étaient similaires à ceux donnés par les parents. Elle remercie les membres pour leur grande participation.

6.0 Parole au public

Aucun public

7.0 Correspondance

Aucune correspondance

8.0 Formation du CÉ (obligatoire)

Les membres du CÉ ont visionné les capsules #6 et #7 ainsi que la capsule sur le projet éducatif et celle sur la consultation obligatoire des élèves. Les fiches #19 et #28 du ministère ont aussi été remises aux membres pour consultation.

9.0 Points de décision

a. Adoption

i. Dictée TPL : Approbation par courriel et suivi

M. Vincent Laporte est fier du succès que cette dictée a eu au sein de notre établissement. Un montant de 4966,76\$ a été amassé et 2483,38\$ sera remis à l'étoile pédiatrique. Merci à Mme Caroline Arsenault-Meloche d'avoir chapeauté le projet. Chaque professeur demandera aux élèves de leur classe respective ce qu'ils veulent faire avec l'argent qu'ils ont amassé.

ii. Budget du CÉ

Mme Angèle Brodeur propose que la facture des livres aux parents présentée par Mme Paméla Dodd Wilson (TES) soit entièrement payée par le budget du CÉ. Le total est de 131,95\$

CÉ-19-21-003

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Stéphanie Châtelain propose que la balance du 118,05\$ soit dépensée pour les membres du CÉ pour le CE de juin.

CÉ-19-21-004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Approbation

i. Photo scolaire 2021-2022

Pour avoir fait plusieurs écoles, Mme Christine Giguère a adoré le concept de la dernière année.

Mme Stéphanie Châtelain a également adoré les photos scolaires de cette année. Elle aimerait que l'école reprenne Mme Karine Comtois l'an prochain, si celle-ci le veut.

Mme Julie Larochelle veut s'abstenir sur le sujet car son enfant ne sera plus à l'école l'année prochaine. Toutefois, elle a bien aimé les photos de cette année.

Pour Mme Angèle Brodeur, l'important est d'encourager localement et à moindre coût. Elle n'a pas de problème à ce que ce soit Mme Karine Comtois ou un autre parent qui fasse les photos scolaires l'an prochain.

Mme Paméla Morier est du même avis que Mme Angèle Brodeur pour ce qui est d'encourager localement et à moindre coût.

Mme Geneviève Legrand Durocher et Mme Caroline Arsenault-Meloche sont d'accord que l'école prenne Mme Karine Comtois.

Mme Véronique Paré est du même avis que Mme Angèle Brodeur. Toutefois, M. Vincent Laporte et elle rédigeront un contrat, à cet effet, pour l'an prochain.

M. Vincent Laporte aimerait que ce soit Mme Karine Comtois qui refasse les photos scolaires de l'année prochaine afin de mettre à profit l'expérience qu'elle a acquise cette année. Toutefois, il va se rallier à la décision du CÉ.

Donc, il est proposé par **Mme Julie Larochelle** que l'école fera appel Mme Karine Comtois pour la prise des photos scolaires l'an prochain.

CÉ-19-
21-005

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

c. Information

i. Code de vie

Le Code de vie de l'école va être revu par M. Vincent Laporte, Mme Audrey Brosseau, Mme Paméla Dodd Wilson, Mme Amélie Gallant-Dulac et Mme Christine Giguère. M. Vincent Laporte parle du code vestimentaire et se demande s'il y en avait déjà un. Mme Véronique Paré lui transmettra les informations des autres années.

ii. Mesure de Co2 dans les classes

M. Vincent Laporte montre aux membres du CÉ les mesures de Co2 qui ont été prises par Mme Sandra Bernard au cours des dernières semaines. Ces chiffres sont rassurants.

iii. OSEntreprendre

En fonction de la grosseur de notre école, nous avons eu un fort pourcentage d'enseignants qui ont participé à ce projet. Parmi les 8 projets qui ont été soumis dans notre école, il y a ceux de Mme Sophie Hovington, Mme Virginie Girard-Lanciault, Mme Rosine Lafaille, Mme Paméla Morier et Mme Alexandrine Éthier. Mme Véronique Paré reconnaît le travail des enseignants pour la réalisation de ces projets.

iv. FDS (Document) et dons

M. Vincent Laporte fait mention qu'il reste de l'argent pour la rénovation de la bibliothèque.

Mme Angèle Brodeur nous informe que depuis le dernier CÉ, l'OPP a ramassé 501\$ en canettes et bouteilles. Elle souligne également l'implication de certains membres de l'équipe-école dans cette activité de financement. Depuis le début de l'année, plus de 700\$ ont été ramassés grâce à cette activité.

v. Bourse circonscription Iberville

Mme Claire Samson, a offert 1 816\$ à l'école. Cet argent doit aller directement aux élèves de l'école selon 5 critères :

- a) La persévérance
- b) La lecture
- c) La cour d'école
- d) La constance scolaire
- e) La transition scolaire

Pour ce faire, la somme a été divisée selon les 5 catégories dans chacun des 9 classes de l'école. Donc, l'école remettra 35\$ à 45 élèves qui auront été choisis par leur l'enseignante en fonction de ces critères.

vi. Tutorat

À cet effet, M. Vincent Laporte a embauché Mme Alexie Besner, ancienne stagiaire dans la classe de Nathalie Ouellette. Mme Besner est à l'école 3 jours par semaine et elle travaille avec les élèves de la classe de Mme Nathalie Ouellette, Mme Paméla Morier et Mme Virginie Girard Lanciault.

vii. Kahoot du directeur

Au courant du mois de mai, 4 classes ont gagné le Kahoot du directeur. Toutefois, aucune des enseignantes des classes gagnantes ont demandé à M. Laporte de la remplacer, en classe, pour une période, tel que l'indiquait le prix.

Pour le mois de juin, M. Laporte pense offrir la présence de ces dégus en classe pour le ou les groupes gagnants, et ce, pour une journée.

viii. Sortie CIME

Une sortie au Mont Saint-Grégoire (CIME) est prévue le 2 juin prochain pour les élèves de la classe de Mme Paméla Morier et ceux de la classe de Mme Virginie Girard Lanciault. Mme

Pamela Morier rassure les membres du CÉ tant qu'au respect des mesures sanitaires. Le port du masque va être obligatoire à l'intérieur de l'autobus scolaire. Toutefois, les élèves pourront l'enlever lors de l'ascension de la montagne.

Les frais de 2,75\$ par élève et la location de l'autobus scolaire seront défrayés par la mesure gouvernementale en lien avec les sorties scolaires en milieux culturels. Donc, les parents de ces 48 élèves n'auront rien à déboursier.

ix. Calendrier scolaire

Selon une annonce du ministre de l'Éducation la semaine dernière, le calendrier scolaire pourrait être à revoir éventuellement. Habituellement, lors d'une année scolaire, il y a une communication transmise aux parents et 3 bulletins. Pour ce qui est de l'année scolaire 2021-2022, il pourrait y avoir 2 communications et 2 bulletins.

x. Consultation 96.20

Concernant les besoins pour l'année 2021-2022, le personnel de l'école a jusqu'au mercredi 26 mai pour faire ces demandes et donner son opinion. Jeudi le 27 mai, il y aura une rencontre entre M. Vincent Laporte, le conseil enseignant et le comité EHDA.

9. Consultation

i. Projet éducatif et plan d'action

Comme l'année scolaire a été très chamboulée en 2020-2021 (nouvelle direction, nouveaux personnels, pandémie), le projet éducatif et le plan d'action va être remis à l'année scolaire 2021-2022. Entre autre, les élèves seront consultés sur certains points.

ii. Subvention de la Caisse Populaire

La subvention de la Caisse Populaire pourrait être utilisée pour l'aménagement d'une classe extérieure. Si l'école décide d'aller de l'avant avec ce projet, le ministère pourrait bonifier cette subvention.

Mme Véronique Paré trouve ce projet très intéressant, mais tient à ce que les installations du compost et de la réserve d'eau reste en place.

M. Vincent Laporte propose que cette classe soit installée entre l'école et le stationnement du personnel. Donc, pas à l'intérieur de la cour d'école.

Mme Christine Giguère propose que cette classe ne soit pas trop près des autres classes qui se trouvent à l'intérieur de l'école.

Mme Angèle Brodeur croit qu'il faudrait demander l'avis aux élèves.

Le CÉ accepte les démarches pour une classe extérieure

10. Parole aux membres

a) Parents (OPP)

Mme Angèle Brodeur fait part aux membres du CÉ que les pompiers sont d'accord pour venir faire une activité avec les élèves de l'école. Cependant, ils doivent connaître la date et l'heure, car il s'agit de pompiers bénévoles. Mme Pamela Morier propose que l'activité se fasse le jeudi 21 mai en pm. Si toutefois il pleuvait cette journée, elle suggère que cette activité soit remise au lendemain en pm. Mme Véronique Paré stipule qu'il ne devrait pas y avoir de problème à moins que la Santé Publique refuse à cause de la pandémie.

Mme Nathalie Ouellette a besoin de parents bénévoles pour vider la bibliothèque le 11 juin. Elle demande l'aide de l'OPP.

L'OPP a 4 collations à offrir aux élèves d'ici la fin de l'année (Mrs. Freeze, Pomme + jus, crème glacée et melon d'eau). Mme Véronique Paré veut savoir à quel moment ça serait le mieux de les distribuer. Mme Pamela Morier demande à l'OPP de fournir des dates selon la disponibilité des parents bénévoles. Mme Christine Giguère aimerait que cela se fasse en pm car en am, il y a souvent des évaluations d'ici le 23 juin. Mme Véronique Paré propose que ces collations se donnent durant la dernière récréation de la journée. Mme Stéphanie Châtelain croit que le plus tard possible serait le mieux. M. Vincent Laporte suggère que le tout se fasse à partir de 14h15 jusqu'à la fin des classes. Mme Pamela Morier aimerait qu'il y ait une collation par semaine à partir du mois de juin. Mme Véronique Paré s'engage à entrer en communication avec Mme Pamela Morier pour cédule ces activités. L'OPP a une commandite des producteurs de lait montérégie-est pour la crème glacée et une du IGA extra Marché Lambert et frères inc. pour diminuer les coûts des Mr Freeze. UN GRAND MERCI!!

Mme Christine Giguère propose aux membres du CÉ d'accepter une dépense de maximum 100\$ pour l'achat des melons d'eau et de 50\$ pour les Mrs Freeze.

CÉ-19-
21-006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20h30 Il est proposé par Julie Larochelle de prolonger la séance du CÉ de 30 minutes.

CÉ-19-
21-007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Représentant au comité de parents

Lors du dernier comité de parents, il y a eu une présentation sur la douance. Il a également été question de la grève dans les écoles du Québec et des formations à venir pour l'année prochaine.

c) Représentant de la communauté

d) Personnel de soutien

e) Personnel professionnel

f) Personnel enseignant

Mme Paméla Morier demande à l'OPP de lui fournir des parents bénévoles pour la course des élèves de 6 année. Cette course aura lieu mercredi le 9 juin (sauf en cas de pluie) à 13h 30 sur un parcours de 3 km. Elle aimerait qu'il y ait de 2 à 3 bénévoles à chaque km pour jeter de la poudre de couleur sur les élèves. Cette poudre est faite par une classe TSA du secondaire. Mme Véronique Paré propose que l'offre soit faite aux parents des élèves concernés en premier.

Mme Paméla Morier parle de la parade des finissants qui aura lieu la dernière journée d'école vers 14h15. Cette parade se fera autour de l'école. Elle demande à tout le monde de faire du bruit. Mme Véronique Paré propose d'avertir la municipalité (Angevoix) et mettre l'information sur Facebook afin que les habitants de Sainte-Angèle fassent du bruit afin de souligner cet évènement. Mme Paré assurera le suivi.

Finalement, Mme Paméla Morier informe les membres du CÉ qu'il y aura une remise de certificats pour la 2^e étape à l'extérieur en am. Toutefois, elle ne connaît pas encore la date de cette remise.

11.0 Mot de la direction

M. Vincent Laporte trouve qu'il y a beaucoup de positif, malgré le « *rush* » de fin d'année.

12.0 Parole au public

13.0 Autres points

14.0 Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Julie Larochelle et résolu que la séance soit levée à 20h50. La prochaine réunion du CÉ sera le 16 juin prochain en espérant que ça soit possible en présentiel.

CÉ-19-
21-008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

signature de la direction

signature de la présidente

